

La 31ème promotion

Projet de modification de l'arrêté du 11 juin 2020 portant organisation des périodes de formation initiale des élèves officiers et officiers stagiaires à l'Ecole nationale supérieure de la Police (Validé au CA ENSP du 27/11/2025)

Les modalités des épreuves seront en fonction des matières : QCM ou QRC, cas pratiques, simulation-évaluation, oral, devoir sur table, contrôle continu.

NATURE DE L'EPREUVE	NOMBRE DE POINTS
Épreuve portant sur le thème de la police judiciaire et de la coopération internationale (évaluation n° 1)	40
Épreuve portant sur le thème de la police judiciaire et de la coopération internationale (évaluation n° 2)	40
Épreuve de management	80
Épreuves portant sur le thème de l'ordre public	60
Épreuves portant sur le thème du renseignement	40
Épreuve de technologie de l'information et de la communication (TIC)	40
Épreuve portant sur les techniques de sécurité en intervention (TSI)	30
Épreuve portant sur la police administrative et sur la lutte contre l'immigration irrégulière	40
Épreuve portant sur la police de la route	30
Épreuve de langue	10
Implication et comportement professionnels	40
Stage professionnel	40
TOTAL	490

Les délégués **SYNERGIE-OFFICIERS** pour l'ENSP
sont disponibles pour répondre à toutes vos questions et interrogations

Ariane LAPACHERIE, joignable au 06.25.37.13.33
ariane.lapacherie@synergie-officiers.com

Cédrique LEFEVRE, joignable au 06.12.69.88.00
cedrique.lefevre@synergie-officiers.com

Pierre DUBOIS, joignable au 06.24.27.14.87
pierre.dubois@synergie-officiers.com